

Enquête sur les déplacements urbains des Usagers de Fauteuil Roulant

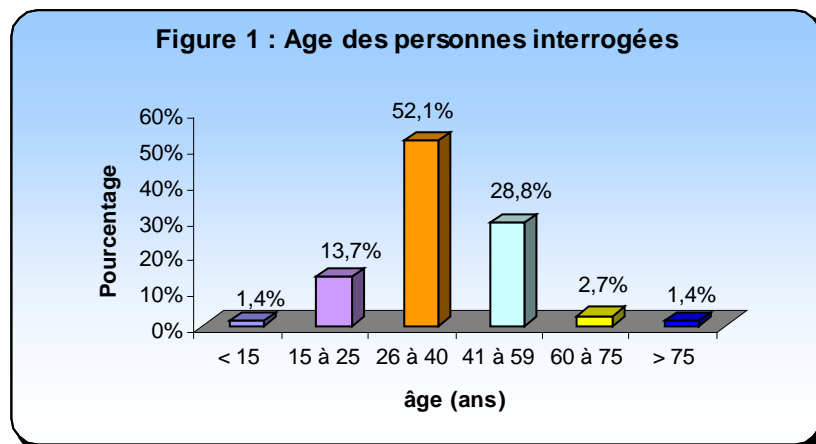
Introduction

Mobile en Ville s'intéresse depuis 1997 aux déplacements urbains des personnes roulant au lieu de marcher, et notamment ceux des usagers de fauteuil roulant (UFR).

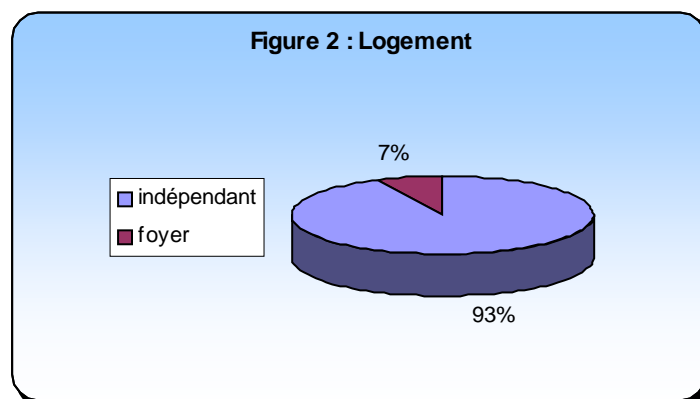
Dans cette étude, nous avons cherché à décrire les UFR, leurs habitudes de déplacement et leurs contraintes spécifiques. Enfin, à l'aide d'un exemple concret, nous avons tenté de les comparer aux piétons.

Méthodologie et population interrogée

- 73 personnes se déplaçant en fauteuil roulant ont été abordées à Paris, lors du salon Autonomic en juin 2006 et lors du Défestival en septembre 2006.
- 93 % des personnes interrogées ont entre 15 et 59 ans (*figure 1*).



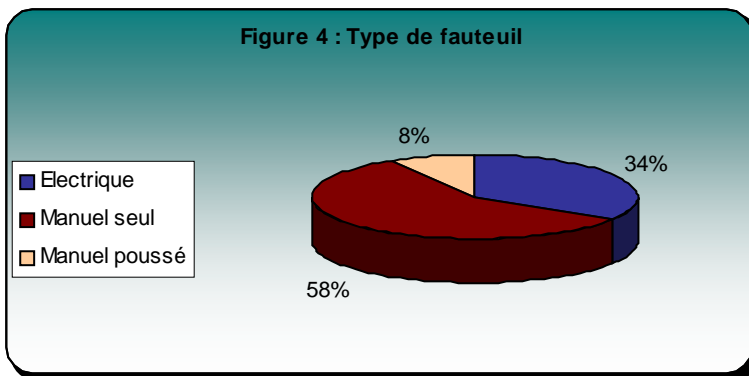
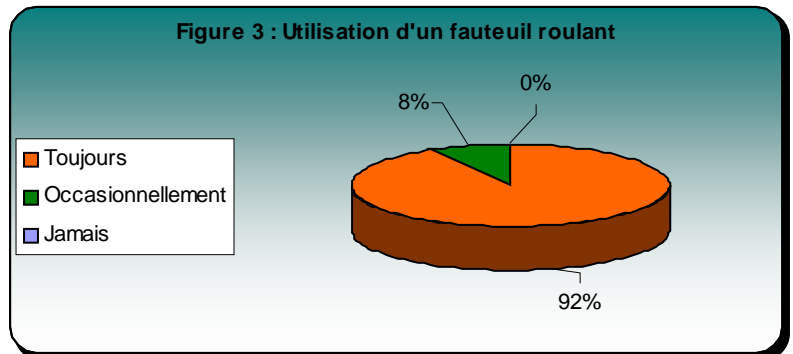
- 93 % vivent en logement indépendant (appartement, maison) alors que les 7% restants vivent collectivement (foyer, hôpital ...) (*figure 2*).



Résultats et discussion

Usages du fauteuil roulant

- 92 % se déplacent toujours en fauteuil roulant lorsqu'ils sont en dehors de leur domicile. Pour 8 %, l'utilisation d'un fauteuil roulant en extérieur est occasionnelle (*figure 3*).



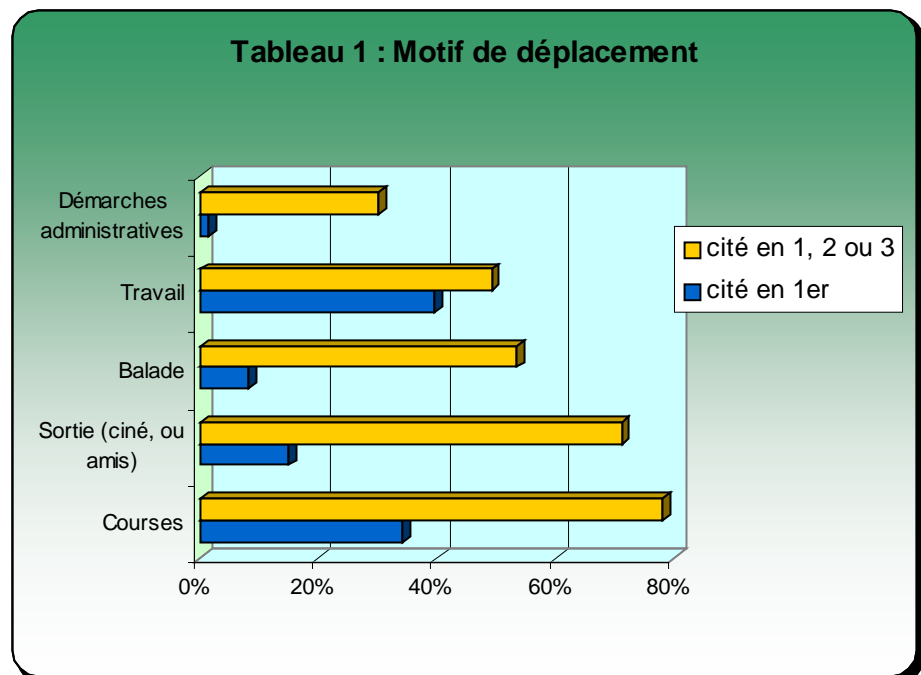
- 34 % des personnes rencontrées se déplacent extérieurement en fauteuil électrique et 66 % en fauteuil manuel (58 % en étant autonome + 8 % en étant poussés) (*figure 4*).

Motifs de déplacement

Il s'agit de déplacements extérieurs en fauteuil roulant.

Parmi 5 motifs possibles, chacun pouvait en choisir 3 en les classant par ordre de préférence (*tableau 1*).

- 78,1 % ont cité les courses, dont 34,2 % pour qui il s'agit de la cause principale de sortie. Cela laisse entendre que les personnes à mobilité réduite



(PMR) consomment, et sont donc une clientèle à ne pas négliger.

- De même, 71,2 % ont cité les sorties de type "amis, ciné, resto". On retrouve donc ici aussi le fait que les PMR représentent une réelle clientèle.
- 53,4 % évoquent les balades, ce qui montre l'intérêt d'initiatives locales visant à « accessibiliser » des circuits de randonnées forestières ou urbaines.
- 49,3 % ont cité le travail, dont 39,7 % pour qui il s'agit de la cause principale de sortie. Donc 80,6 % de ceux qui citent le travail le citent en 1^{er}, ce qui semble logique puisque cette activité entraîne des habitudes quotidiennes.
- Enfin, seuls 30,1 % sortent pour des démarches administratives (et encore, seulement 1,4 % en cause principale de sortie). Ce faible score s'explique sans doute par la faible récurrence du besoin, et par l'amélioration des démarches à distance (via internet par exemple).

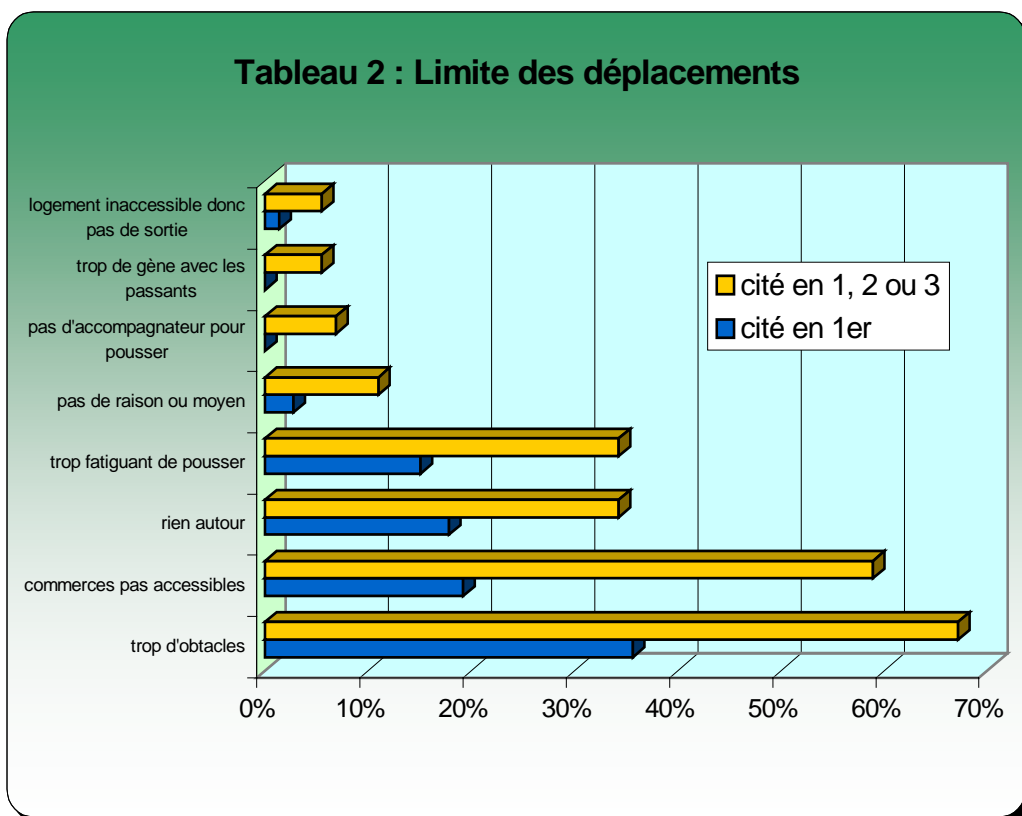
Restrictions de déplacement

Il s'agit de déplacements extérieurs en fauteuil roulant.

Parmi 8 restrictions possibles, chacun pouvait en choisir 3 en les classant par ordre de préférence (tableau 2).

En préliminaire, il est curieux de noter l'homogénéité des réponses, puisque le classement des restrictions de déplacement citées (en 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} positions) correspond exactement à celui des problèmes choisis en 1^{er}.

Le grand "gagnant" au palmarès des problèmes de déplacement est l'accumulation d'obstacles sur la voirie (évoqué par 67,1 %), suivi de



près par l'inaccessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP : 58,9 %). Pour la voirie, nous détaillerons ci-après les différents obstacles rencontrés. Quant aux ERP, nous espérons que la loi de 2005, instaurant l'accessibilité à tout pour tous d'ici 10 ans, sera réellement appliquée, et non noyée sous un flot de dérogations.

Puis viennent la fatigue due à l'effort pour faire avancer un fauteuil manuel (34,2 %) et l'absence d'activités (commerces, piscine, resto ...) à proximité du logement (34,2 %). La société civile peut moins intervenir sur ces 2 paramètres, si ce n'est en respectant scrupuleusement les places de

stationnement GIC. En effet, elles sont souvent judicieusement placées près des lieux d'activités, afin de réduire au maximum les déplacements des personnes à mobilité réduite, et donc leur fatigue.

Les autres motifs (pas de raison de sortir, pas de moyens financier, pas d'accompagnateur, inaccessibilité du logement et sentiment de gêne face aux passants) arrivent loin derrière, cités par seulement 5,5 à 11 % des PMR, et très rarement en 1^{er} (entre 0 et 3%). Ces chiffres rassurent sur le moral et la situation sociale des personnes consultées. Mais il y a peut-être un léger biais dû à la constitution du panel de PMR, au sein d'un espace public et non à domicile.

Gêne sur le trottoir

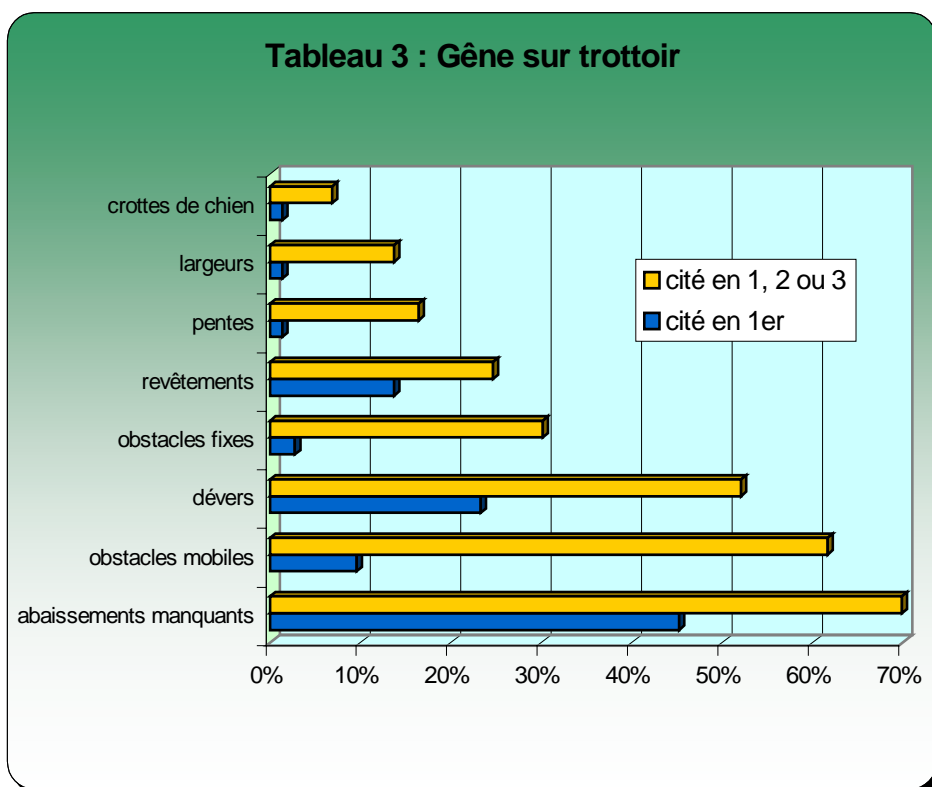
Cette question permet de mettre l'accent sur les difficultés de circulation sur les trottoirs (tableau 3). On peut constater que pour 69,9% des personnes interrogées, les abaissements manquants sont une réelle difficulté, qui est même citée en 1^{er} pour 45,2% d'entre eux. Les « services voirie » des municipalités et DDE doivent donc continuer les efforts visibles consentis ces dernières années sur ce point.

Cependant, une autre cause de gêne se dégage de notre enquête : pour 61,6% des personnes, il s'agit des obstacles mobiles. La multiplication des poubelles et des deux-roues garés sur les trottoirs ne sont pas étrangers à ce problème. Un peu plus de civisme en milieu urbain permettrait peut-être d'arranger la situation.

52,1% des personnes sont ennuyées par les dévers. Les piétons n'ont que rarement conscience de la

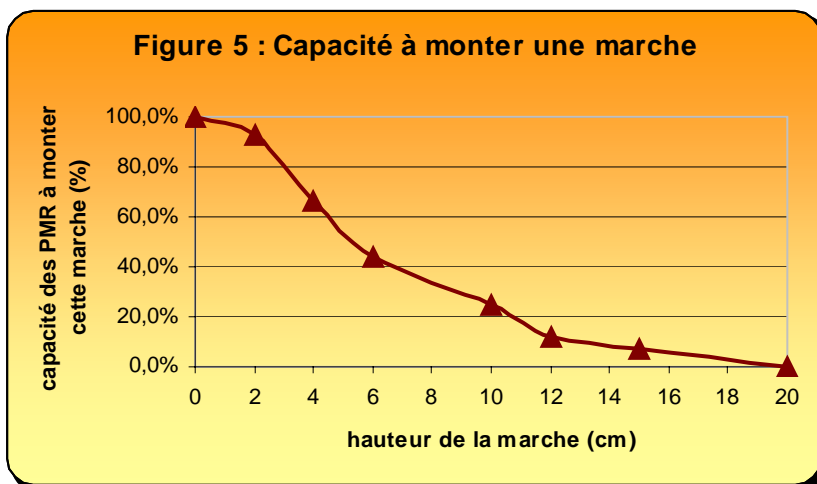
difficulté de circulation que représente un trottoir en dévers : il déséquilibre dangereusement le fauteuil en l'entraînant vers la chaussée.

A noter que près de 7% des UFR ont spontanément signalé les crottes de chien comme gêne dans leurs déplacements : en rentrant chez eux, ils ne peuvent pas retirer et nettoyer leurs roues comme on peut le faire avec des chaussures !



Capacité à monter une marche

Nous avons montré plus haut que les principales difficultés urbaines étaient le manque d'abaisséments de trottoirs et le manque d'accessibilité des bâtiments. Pour évaluer ce que les UFR entendent par accessible ; nous leur avons demandé quelle hauteur de marche ils se sentaient capable de monter sans effort (*figure 5*). Si 93% des UFR interrogés passent un seuil de 2 cm (conforme à la loi), ce taux chute rapidement pour n'être plus que 44% à passer les 6 cm. Cependant, on découvre que 25% des personnes se disent capable de passer une marche de 10 cm. Ils imaginaient bien sûr des conditions idéales sur un terrain plat, sans pluie ni porte à tenir.



Grâce à un module en bois symbolisant une marche à hauteur variable et 10 UFR volontaires, nous avons pu vérifier expérimentalement la tendance de ces valeurs annoncées.

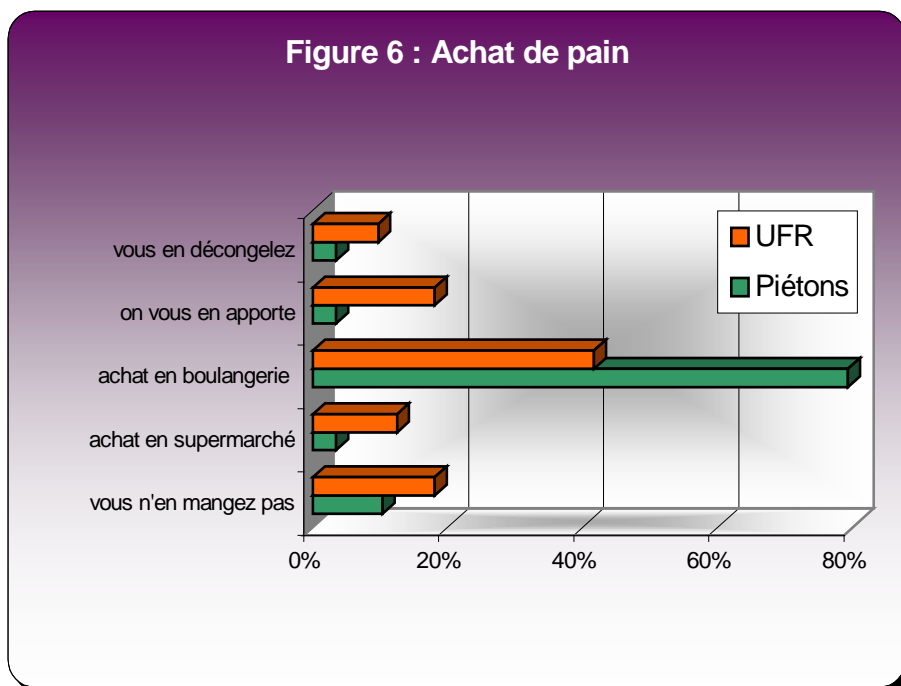
L'ensemble de ces réponses nous montre que la loi imposant le seuil maximum de 2 cm est optimale pour permettre au plus grand nombre d'UFR de circuler sans difficulté.

L'achat de pain

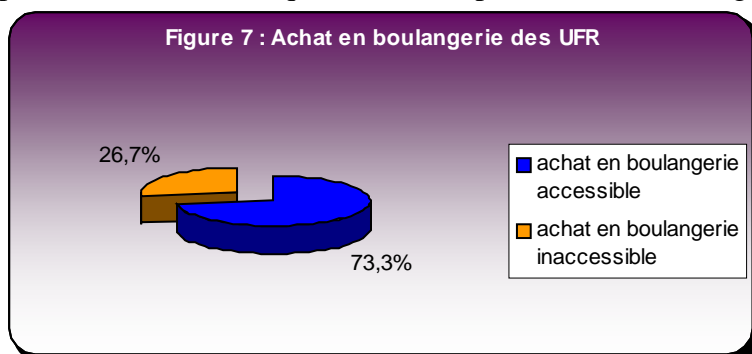
Nous avons souhaité terminer notre étude par un exemple concret de la vie quotidienne, à savoir comment se comportent les UFR par rapport aux piétons lors de leur achat de pain (*figure 6*).

Ainsi, on peut constater une différence importante de comportement puisque 79% des piétons achètent leur pain en boulangerie alors que seulement 42% des usagers en fauteuil roulant en font de même.

Notre étude montre que plus d' 1/4 des 42%



n'ont pas de boulangerie accessible lors de son achat (*figure 7*). Cela correspond à 11% des personnes en fauteuil qui restent à la porte de leur boulangerie inaccessible.



Dans le même temps 13% l'achètent en supermarché, 10% le décongèlent, ce qui est 3 à 4 fois supérieur aux taux des valides. Est-ce aussi dû à l'inaccessibilité de leur boulangerie ? Où est-ce pour limiter leurs déplacements ? Certainement un peu des deux. Il semble évident que les problèmes d'accessibilité des ERP et de la voirie sont un obstacle à une

parfaite intégration des PMR dans un circuit ordinaire d'achat de denrées.

Conclusion

Mobile en Ville a souhaité mener cette étude pour faire le point sur la circulation des personnes en fauteuil roulant, au lendemain de la mise en place de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances.

Au quotidien, si l'on peut noter des améliorations sur les trottoirs de nos villes ainsi que pour l'accès à nos bâtiments publics, il reste encore du chemin à parcourir. L'exemple de l'achat du pain montre bien les différences de comportements entre personnes handicapées et valides, certainement liées aux problèmes architecturaux.

Les propriétaires des petits commerces de quartier n'ont pas encore pris la mesure des améliorations qu'ils doivent apporter à leurs boutiques. Celles-ci ne rendront pas uniquement service aux usagers en fauteuil roulant mais aussi aux nombreuses personnes âgées et aux parents d'enfants en poussettes. En France, les 2 millions de personnes à mobilité réduite sont également des consommateurs : les commerçants auraient tort de l'oublier !

Par ailleurs, même si les pouvoirs publics nous proposent les plus beaux accès, sans le civisme des citoyens que nous sommes, ce travail sera réduit à néant. C'est ce que nous montre la gêne occasionnée par les obstacles mobiles (poubelles, deux-roues ou voiture), mais également le « squat » des places GIC et des arrêts de bus par des automobilistes indéclicats et inconscients.

Nous savons qu'il faut encore patienter. Mais d'ici quelques années cela roulera mieux dans nos villes ...